

REFERENDUM

## Contre le préavis favorable du Conseil Municipal relatif au Plan Directeur de la zone industrielle des Rouettes à Bernex (PDZIA)



**150'000 m<sup>2</sup> sacrifiés  
au milieu des champs**

REFERENDUM

**Contre le préavis favorable du Conseil  
Municipal relatif au Plan Directeur  
de la zone industrielle des Rouettes  
à Bernex (PDZIA)**

Comité référendaire  
Eicher Jean-Philippe  
Rte de Pré-Marais 47  
1233 Bernex

Affranchir svp

**NON** à une destruction exagérée du patrimoine agricole

**NON** à la détérioration de la qualité de vie  
des Bernésiennes et Bernésiens

**NON** à une bétonisation excessive et infondée

**NON** au transit de milliers de voitures  
et de camions supplémentaires

**NON** à une augmentation des charges financières  
de la commune

**OUI** à la protection de l'environnement  
et de la biodiversité

**OUI** au respect du plan climat cantonal

Comité référendaire  
Eicher Jean-Philippe  
Rte de Pré-Marais 47  
1233 Bernex

Une fois signée, merci de plier la feuille en deux,  
de la scotcher, puis de la glisser après affranchis-  
sement dans une boîte aux lettres de la poste.

À retourner, même incomplet, avant le 4 MAI 2023.

## REFERENDUM

# Contre le préavis favorable du Conseil Municipal relatif au Plan Directeur de la zone industrielle des Rouettes à Bernex (PDZIA)

Le comité référendaire contre la PDZIA et le boulevard des Abarois vous invite à signer ce référendum contre le préavis positif de la délibération du Conseil municipal de la commune de Bernex du 21 mars 2023, relatif au Plan Directeur de la zone industrielle et activités mixtes des Rouettes. Constatant que seule une faible majorité d'élu-e-s soutient ce projet démesuré, nous entendons nous opposer avec vigueur à ce plan initié il y a plus de 10 ans, alors que les enjeux climatiques et le contexte budgétaire étaient complètement différents.

L'État et le Conseil administratif de Bernex refusent de replacer leur projet dans le contexte actuel. D'une part la commune de Bernex devra supporter de lourdes charges financières et suivre le rythme effréné du développement imposé par l'État. D'autre part, rien ne justifie la création d'une zone industrielle d'importance alors que plus de 250'000 m<sup>2</sup>

de surfaces commerciales et artisanales sont disponibles dans le canton et que les 2 plus grandes zones industrielles se situent à moins de 10 minutes en voiture de Bernex.

Bernex consent déjà à de nombreux efforts (Saint Mathieu, La Goutte de Saint Mathieu et Vailly), mais il n'est pas trop tard pour remettre en question ce projet disproportionné et cette fuite en avant.

C'est pourquoi nous invitons la population à se prononcer fermement contre cette course à la bétonisation de la commune au détriment du bien-être, de la santé et du climat.

L'État entend définitivement condamner près de 150'000 m<sup>2</sup> de terre agricole pour réaliser une zone industrielle. Attention: ce projet entrainera la réalisation du boulevard des Abarois ce qui augmentera fortement la mobilité (aspirateur à voitures), ne déchargera pas la route de Chancy mais augmentera en fin de compte le trafic dans toute la commune.

Ce projet se montre en contradiction totale avec les objectifs de réduction d'émission des gaz à effet de serre, des accords de Paris ratifiés par la Confédération et validés l'an passé par le plan climat cantonal du Conseil d'État (par exemple réduction de 40 % de la circulation).

- NON** à une destruction exagérée du patrimoine agricole
- NON** à la détérioration de la qualité de vie des Bernésiennes et Bernésiens
- NON** à une bétonisation excessive et infondée
- NON** au transit de milliers de voitures et de camions supplémentaires
- NON** à une augmentation des charges financières de la commune
- OUI** à la protection de l'environnement et de la biodiversité
- OUI** au respect du plan climat cantonal

Votre comité référendaire est composé d'indépendants, d'élus, d'associations communales et cantonales partie obligatoire conformément à l'article 87 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP A 5 05)

## Référendum communal

Référendum communal contre la délibération du Conseil municipal de la commune de Bernex, du 21 mars 2023, donnant un préavis favorable au projet de plan directeur de zone de développement industriel et d'activités mixtes (PDZIA) n° 30097-507.

Les citoyennes et les citoyens soussigné-e-s, électrices et électeurs de la commune de Bernex, demandent, conformément aux articles 68, 77 à 79 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la délibération du Conseil municipal de la commune de Bernex, du 21 mars 2023, donnant un préavis favorable au projet de plan directeur de zone de développement industriel et d'activités mixtes (PDZIA) n° 30097-507 soit soumise à la votation populaire.

La signature doit être apposée personnellement à la main par la ou le signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seule-s les électrices et les électeurs de nationalité suisse ayant leur droit de vote dans la commune de Bernex et les étrangères et les étrangers domicilié-e-s dans la commune et ayant leur domicile légal en Suisse depuis au moins 8 ans peuvent signer ce référendum communal.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à CHF 100.-. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

Nom	Prénom	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Nationalité	Domicile (Adresse complète : rue, n°, code postal et localité)	Signature